

## Qui sommes-nous?

Formation professionnelle Qui sommes-nous ?

L' Association Française pour les Enfants à Haut Potentiel apporte son concours à l'Enseignement public, elle a reçu son premier agrément national du Ministère de l'Education Nationale le 5 août 2013, renouvelé tous les 5 ans (Dernier en date n° NOR MENE190665A).

78 8222778) depuis le 26/08/2013. Il est Datadocké (n° 55008) depuis le 29/03/2019 et la préparation de la certification Qualiopi est en cours.

Petit historique : Suite aux nombreuses demandes d'enseignants et professionnels l'Association AFEHP a ouvert son Organisme de Formation.

A la demande du Ministère, elle a participé aux 2 commissions ministérielles chargées d'étudier la formation des enseignants pour les élèves à haut potentiel intellectuel avec la mise en place dans les établissements scolaires de dispositifs adaptés Une première réussite avec la parution du BO n°38 du 25 octobre 2007 : --> Puis l'important BO du 3 décembre 2009 : --> Sur invitation du Ministère, elle a participé aux réunions de travail organisées par la DGESCO et co-rédigé la fiche "Personnalisation des parcours des élèves intellectuellement précoces" parue sur Eduscol <http://eduscol.education.fr/cid59724/eleves-intellectuellement-precoces.html> De nombreux établissements ont demandé notre concours pour la formation des enseignants et nos modules ont été inscrits dans plusieurs plans académiques de formation.

"Enfants à haut potentiel : que faire en cas de troubles de l'apprentissage? Réponse d'Alain Pouhet (Conférence au collège de la Planta) voir la vidéo Canal9 et AVPEHP - Association Valaisanne de Parents d'Enfants à Haut Potentiel intellectuel